



à

Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Creuse  
Directeur des Services départementaux de l'Éducation Nationale

Guéret, le 30 novembre 2010

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

La FSU 23 est surprise de n'avoir été ni consultée ni invitée à la « réunion-débat » sur les rythmes scolaires en tant qu'organisation syndicale majoritaire chez les enseignants. Cette démarche est symptomatique des pratiques d'un gouvernement peu enclin à prendre en compte les avis des syndicats et des personnels depuis de nombreuses années... Le recueil de l'avis des enseignants du département ne semble pas être sur ce sujet une priorité puisque ceux du 1er degré ont été prévenus de la tenue de ce débat 5 jours avant (donc après les parents d'élèves...), quand les enseignants du 2nd degré l'ont appris la veille, par la presse.

Pourtant, la FSU23 n'a pas l'habitude de pratiquer la politique de la chaise vide. C'est pourquoi, même si nous n'y avons pas été invités, nous participerons au débat sur les rythmes scolaires que vous organisez dans le département.

Nous sommes fondés à penser que ce « débat national » n'est qu'un simulacre de consultation... sur un sujet certes important mais qui masque les réelles intentions du ministère : les économies budgétaires.

Cette position est motivée par la situation actuelle de l'école dans notre département (notamment des nombreuses absences non-remplacées tous les jours), et de son incapacité à assurer correctement ses missions faute de moyens humains. La préparation du budget, qui prévoit encore la suppression de près de 9000 postes dans le 1er degré et 4800 dans le 2nd degré, nous conforte dans cette opinion.

La FSU a adressé une note complète sur le sujet au comité de pilotage, note que vous pouvez consulter sur :

[http://www.fsu.fr/IMG/pdf/doss\\_educ\\_101013\\_note\\_FSU\\_rythmes.pdf](http://www.fsu.fr/IMG/pdf/doss_educ_101013_note_FSU_rythmes.pdf)

Que penser de cette consultation quand on sait que :

**dans le premier degré :**

- la suppression du samedi matin s'est faite sans aucune consultation, du jour au lendemain !
- la journée de l'élève a été allongée d'une 1/2 heure (soi-disant pour aider les élèves en difficulté passagère), faisant de celle-ci une des plus longues d'Europe : au mieux les élèves en difficultés ont autant d'heures qu'avant la réforme, quand les autres ont 12 jours de classe en moins !
- les RASED sont en ligne de mire du gouvernement alors qu'ils sont les seuls à même de traiter la grande difficulté scolaire dans ce pays : des postes supprimés et d'autres gelés suite au refus de départ en formation !
- les EVS et AVS sont condamnés à leur tour pour des raisons purement budgétaires !
- les directeurs et directrices d'écoles n'ont plus les moyens, ni le temps, de travailler sur la difficulté scolaire !
- depuis plusieurs années, l'école maternelle sert de soupape d'ajustement dans les mesures de carte scolaire, au détriment d'une scolarisation précoce qui est un véritable enjeu de réussite scolaire et de développement des enfants, dans les milieux les moins favorisés de notre société !

**dans le second degré :**

- 18 postes supprimés dans les collèges et lycées du département à la rentrée 2010 alors que le nombre d'élèves est en augmentation !
- de moins en moins d'heures attribuées aux établissements ne permettant pas d'effectuer les dédoublements pouvant favoriser la réussite des élèves !
- des classes aux effectifs de plus en plus chargés ne favorisant pas la réussite des élèves

***On ne peut pas faire confiance à un gouvernement qui n'agit qu'en fonction d'économies budgétaires et qui place l'intérêt de l'élève au second, voire au troisième plan !***

Il est pour nous hors de question de servir de faire valoir à une politique éducative nationale qui n'a entraîné que mépris et autoritarisme envers la profession depuis plusieurs années.

Nous ne serons pas dupes. Nous participerons à ce débat comme des auditeurs attentifs mais pas comme des acteurs trop souvent bafoués par les ministres successifs.

Enfin, comme nous le faisons habituellement, nous continuerons d'interroger la profession à l'issue de cette consultation nationale sur les rythmes scolaires et c'est au niveau de nos instances nationales que nous rendrons nos conclusions sur ces débats.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la FSU23,

**Michel LARIGAUDERIE**  
Co secrétaire départemental